

L'actu du jour

Orchestre en fête !

Du 14 au 23 novembre 2008, dans toute la France, les orchestres t'ouvrent leur porte. Histoire de découvrir ou redécouvrir la musique et de rencontrer les musiciens.



L'Association Française des Orchestres (AFO) lance la première édition d'un événement national. Son nom : Orchestre en fête ! Pendant 10 jours, Orchestres en fête ! permet aux orchestres de te faire découvrir ou redécouvrir la musique. Au programme, du 14 au 23 novembre 2008 : près de 80 concerts, des répétitions publiques, des ateliers, des rencontres exceptionnelles avec les artistes, etc. Bref, ce seront 10 jours de fête et de rencontre entre les orchestres, toi et ta famille.

Pour participer au Grand jeu concours des Clés de l'actualité junior et gagner des places de concert, envoie simplement ton adresse (sans oublier ton nom et ton prénom !) à la rédaction, soit par courrier (Les Clés de l'actualité junior, Concours Orchestres en fête, 300, rue Léon Joulin, 31101 Toulouse cedex 09) soit par e-mail (dic@milan.fr).

À lire aussi dans le n°624 du 8 octobre au 14 octobre 2008, la visite des coulisses de l'orchestre de Lyon avec les lecteurs des Clés ju.

Le règlement du concours

Concours sans obligation d'achat organisé par Milan Presse du 8 octobre au 1er novembre 2008. Ce grand tirage au sort est ouvert du mercredi 1er octobre 2008 minuit au samedi 1er novembre 2008 minuit. Le tirage sera effectué dans la première semaine de novembre 2008. La dotation mise en jeu est la suivante :

- 100 places de concert (soit 25 familles).
- 40 CD.
- 100 guides pédagogiques.

Le tirage au sort se fera uniquement sur les adresses postales parvenues avant le 1er novembre 2008. Aucun prix ne pourra être échangé et aucune contrepartie en espèces des lots ne pourra être demandée. Chaque gagnant sera averti par e-mail et recevra son lot correspondant dans la mesure où il aura convenablement rempli la fiche de participation au tirage au sort. Attention, chaque participant n'a le droit de jouer qu'une fois ! Dans le cas où plusieurs bulletins, comportant le même nom, le même prénom et la même adresse, seraient tirés au sort, un seul de ces bulletins (le premier tiré) serait pris en compte. L'organisateur se réserve le droit de modifier la nature des lots. Il se réserve également le droit, si les circonstances l'exigent, de reporter ou d'annuler le jeu-concours.

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)